

PROFIL



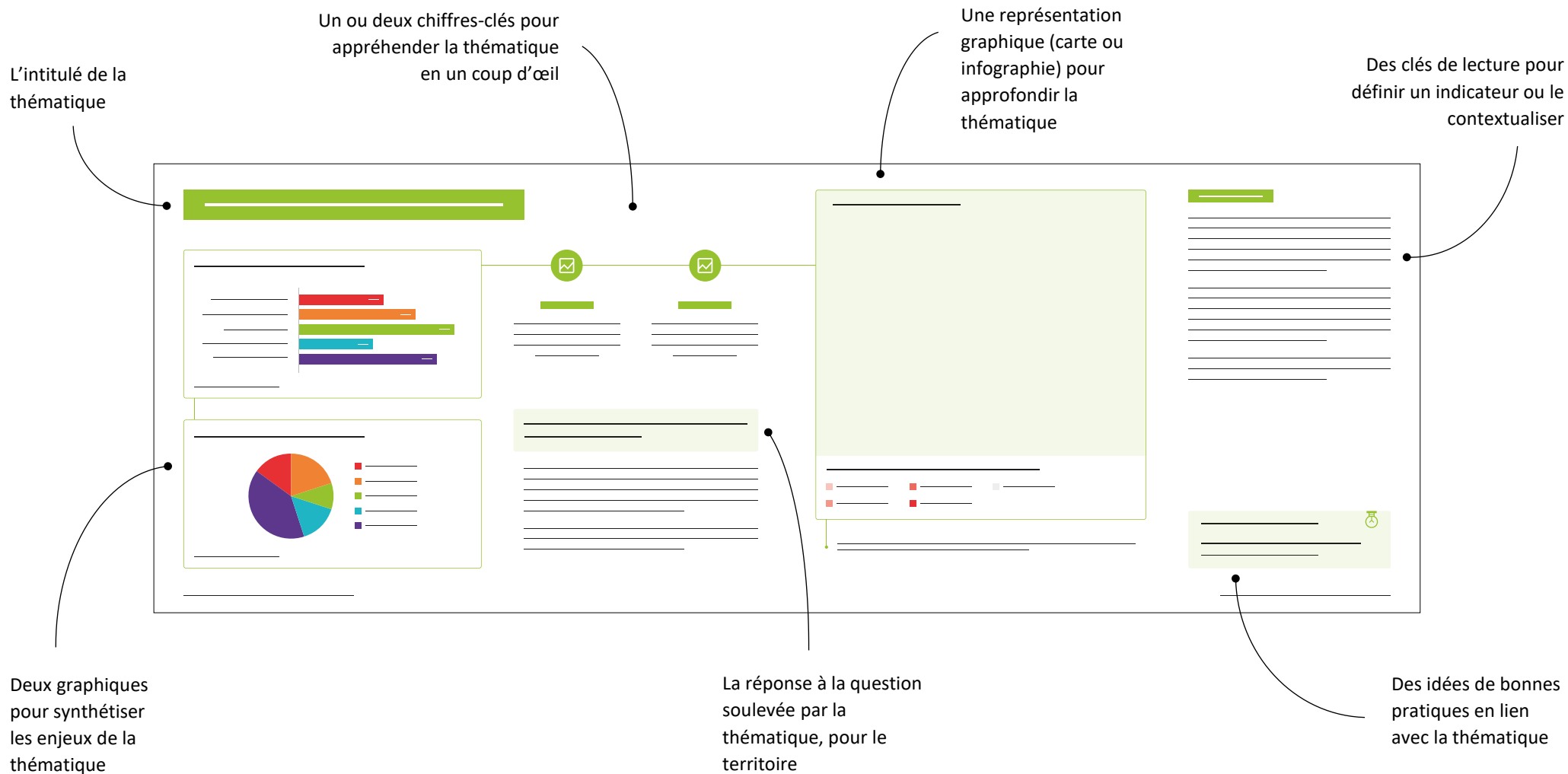
thématique

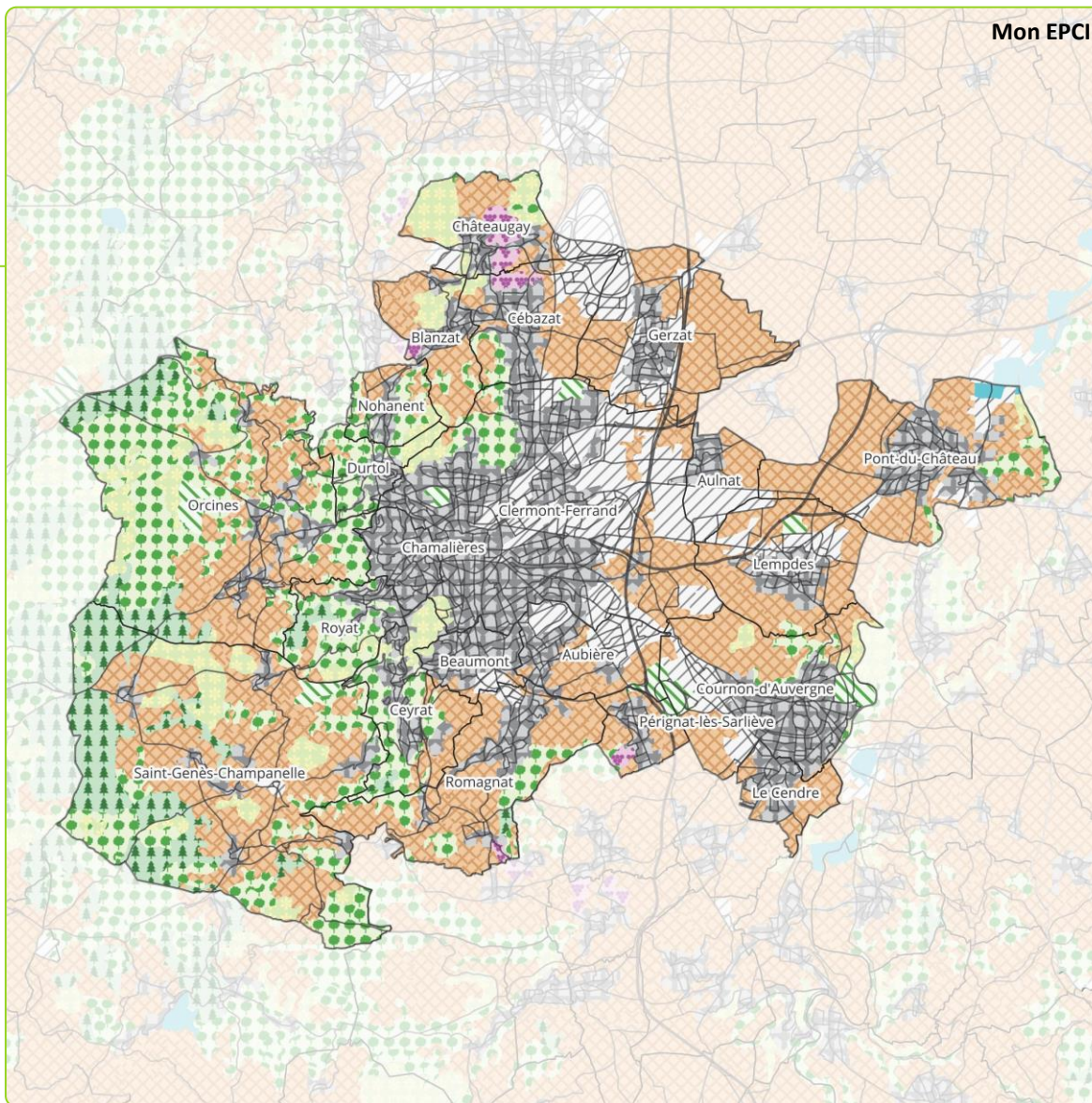
ENVIRONNEMENT

Ma commune-mon EPCI

SEPTEMBRE 2024

COMMENT LIRE VOTRE PROFIL THÉMATIQUE ?





Mon EPCI

ÉDITO

Appuyer vos décisions sur des éléments fiables et objectifs

J'ai le plaisir de vous faire parvenir le Profil Environnement conçu par Ithéa. Construit à partir des derniers chiffres disponibles pour Ma commune-mon EPCI, ce document vous permettra :

1. D'appuyer les décisions impactant l'action la commune en matière d'environnement sur des données objectives
2. De présenter et valoriser votre collectivité auprès de ses forces vives et de ses partenaires
3. D'alimenter vos études et schémas (Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES), projet de sobriété énergétique et foncière - réduction de la consommation d'énergie, de l'artificialisation des sols -, etc.)

Il s'adresse à tous les acteurs de votre collectivité, et ce sans limitation d'usage. Je vous souhaite une excellente lecture !

Pauline Zeiger

pauline.zeiger@ithea-conseil.fr

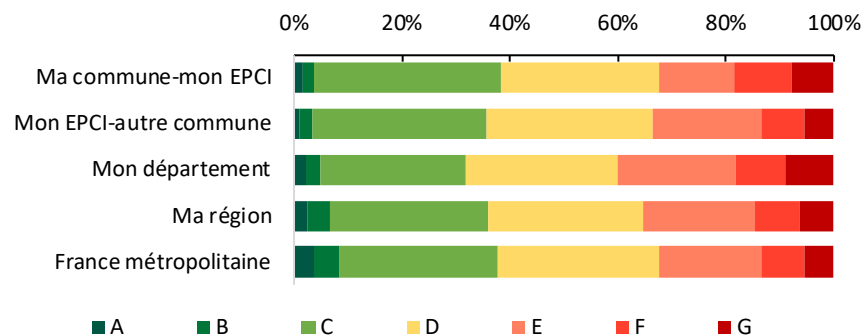
SOMMAIRE

Performance énergétique	04
Émissions polluantes	06
Agriculture	08
Ressources naturelles	10
Énergie	12

Les cartographies proposées sont réalisées à l'échelle de l'EPCI. La carte ci-dessus permet de positionner chacune des communes.

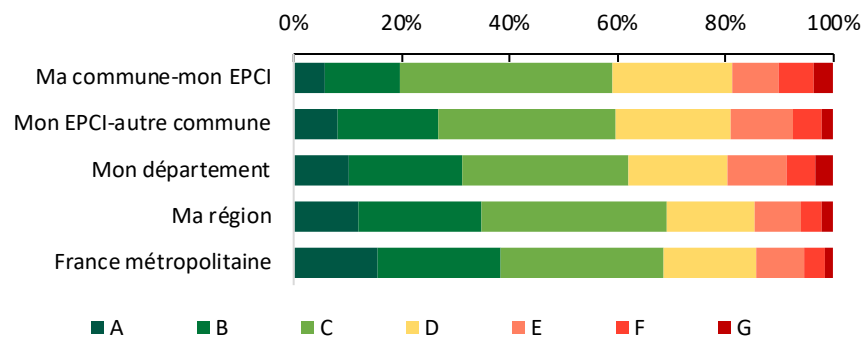
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Diagnostic de performance énergétique – énergie



Source : ADEME, 2024

Diagnostic de performance énergétique – GES



Source : ADEME, 2024



817

Le nombre de locaux évalués par un DPE, soit 25% des logements de la commune



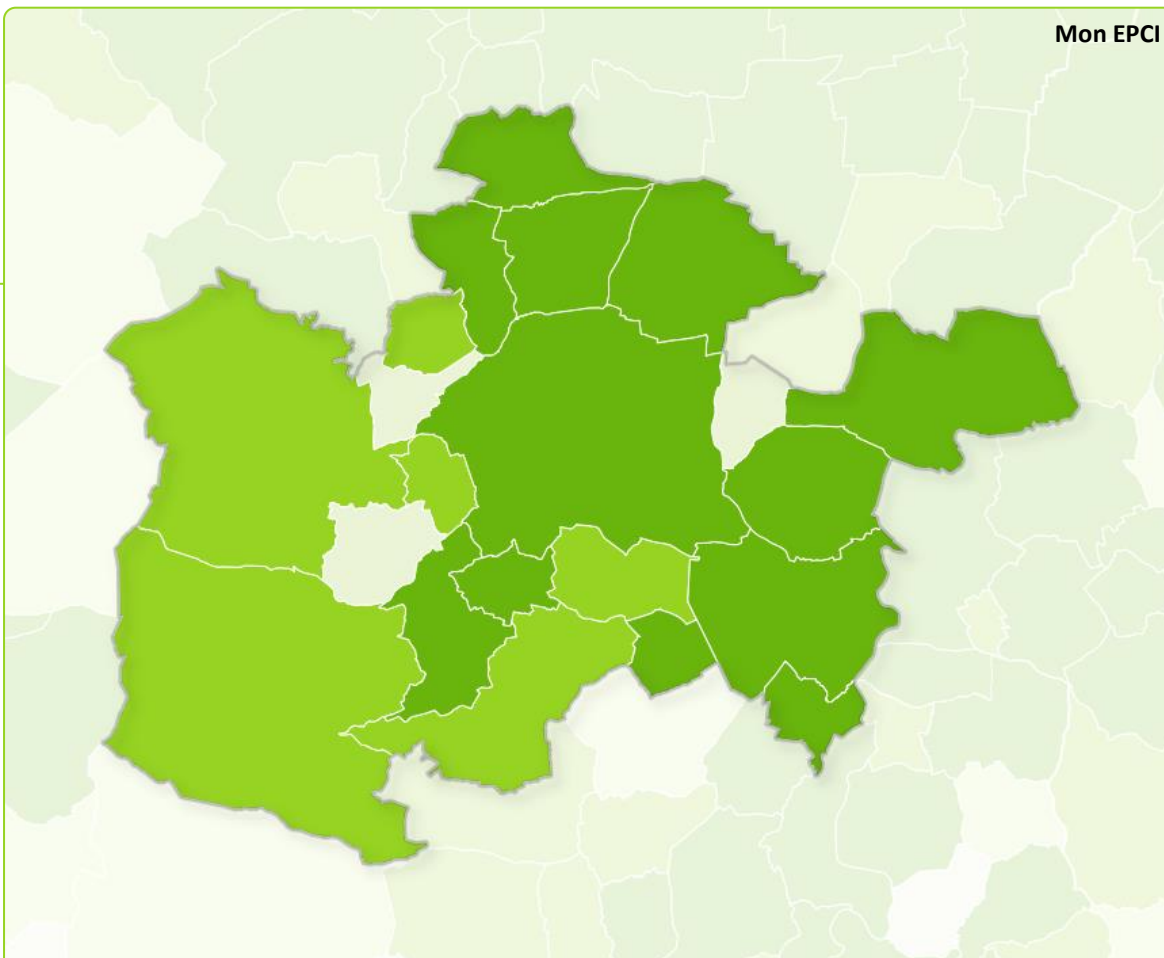
38%

La part des locaux classés ABC pour le DPE énergie parmi les locaux évalués

Une performance énergétique des logements de la commune aussi favorable qu'ailleurs

- 38% des locaux classés A, B ou C en matière de DPE Energie pour ma commune-mon EPCI : un niveau proche des territoires de comparaison
- 59% des locaux classés A, B ou C en matière de DPE Gaz à Effet de Serre pour ma commune-mon EPCI contre 60% pour mon EPCI-la commune de comparaison ou encore 69% pour la France métropolitaine





Part des logements classés A, B ou C au DPE énergie



Source : ADEME, 2024

A l'échelle de Clermont Auvergne Métropole, la part la plus élevée de logements évalués A, B ou C au DPE est enregistrée pour Pont-du-Château (56%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Durtol (8%).

LE DPE EXPLIQUÉ

Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) est réalisé par un professionnel habilité. Il est obligatoire en cas de mise en location ou de cession.

Le DPE renseigne sur la performance énergétique d'un logement ou d'un bâtiment, en évaluant :

- Sa consommation d'énergie
- Son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre

Le classement DPE d'un logement dans les catégories F ou G indique des déperditions de chaleur et donc une potentielle surchauffe du logement.

Depuis août 2022, les loyers des logements classés G sont gelés. Ils seront interdits à la location en 2025. Cette interdiction s'étendra aux logements classés F à compter de 2028.



Initiative inspirante

Un projet photovoltaïque participatif à **Pommerieux (53)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

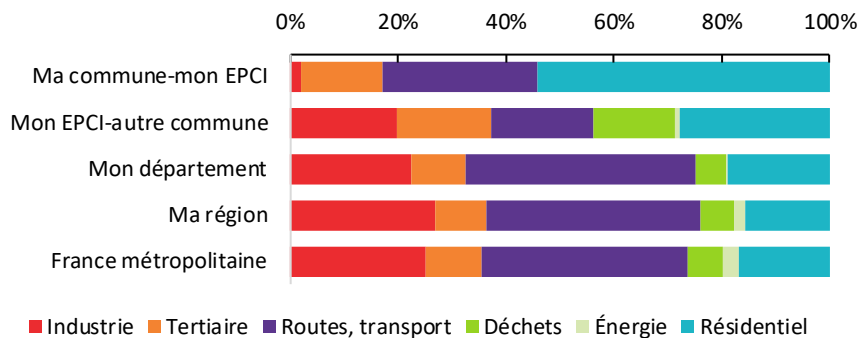
ÉMISSIONS POLLUANTES

Émissions de CO2 par habitant du secteur résidentiel (en kg)



Source : ADEME, 2021

Émissions de CO2



Source : ADEME, 2021



15,6

Le nombre de tonnes eq CO2 au km2 émises tous secteurs confondus pour ma commune-mon EPCI



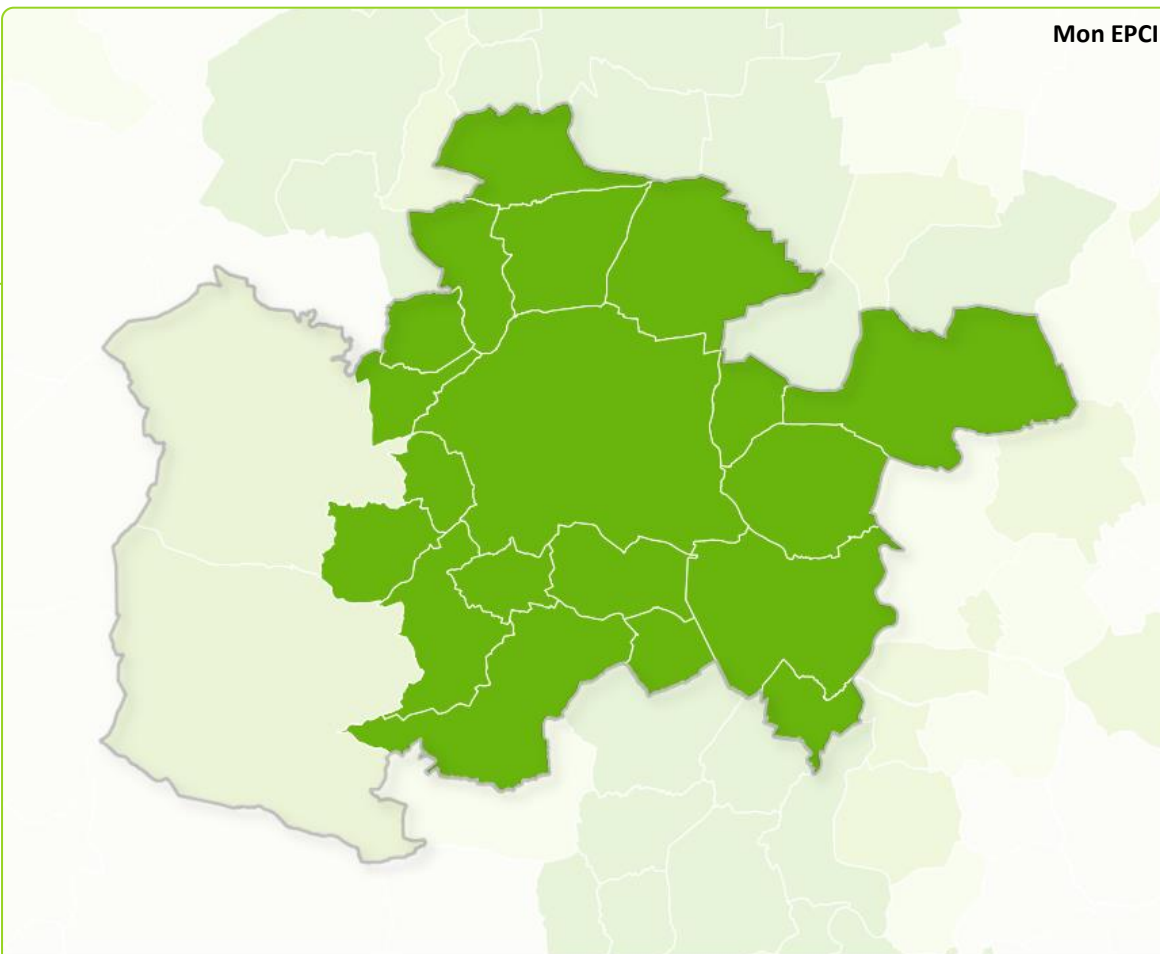
15%

La part du secteur tertiaire dans les émissions de CO2 de la commune

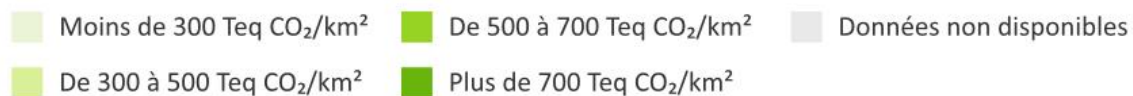
Des émissions de CO2 assez faibles pour ma commune-mon EPCI

- 2,3 tonnes de CO2 par habitant tous secteurs confondus : un niveau inférieur aux territoires de comparaison
- Le secteur "Résidentiel" : premier poste d'émissions pour ma commune-mon EPCI





Émissions de CO₂ par km²



Source : ADEME, 2021

A l'échelle de Clermont Auvergne Métropole, les émissions de CO₂ les plus élevées au km² sont enregistrées pour Clermont-Ferrand (13 609 Teq CO₂). Les plus faibles sont quant à elles enregistrées pour Saint-Genès-Champanelle (256 Teq CO₂).

L'EMPREINTE CARBONE

L'empreinte carbone est un indicateur qui vise à mesurer l'impact d'une activité sur l'environnement, et plus particulièrement les émissions de gaz à effet de serre liées à cette activité. Cet impact est généralement exprimé en dioxyde de carbone équivalent, aussi noté CO₂e : par souci de simplicité et d'homogénéisation, on utilise pour tous les gaz à effet de serre une seule norme rapportée au CO₂. Elle peut s'appliquer à une personne (selon son mode de vie), à des ménages, à une entreprise (selon ses activités), un territoire, ou encore à des produits.

En 2021, le Ministère de la Transition Écologique* estimait l'impact carbone moyen d'une personne française à 9 tCO₂e (tonnes de CO₂e) - soit une valeur stable depuis 2016.

* *Chiffres du climat, France, Europe, Monde, Datalab – Edition 2022*

Initiative inspirante

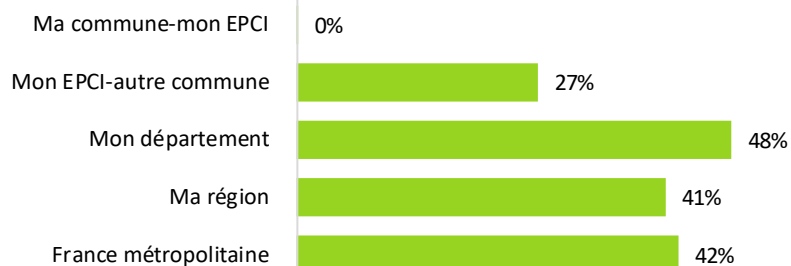


Une commune sans produits chimiques à **Cornimont (88)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

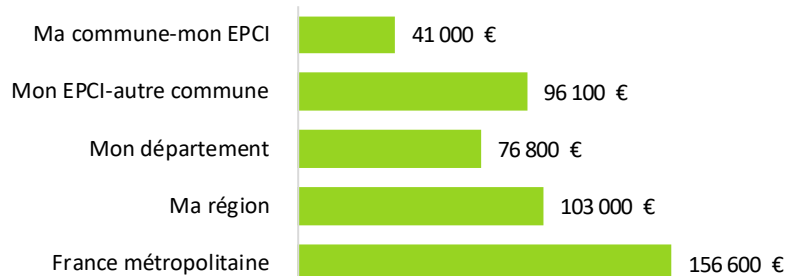
AGRICULTURE

Surface agricole utile



Source : AGRESTE, 2020

Production brute standard moyenne par exploitation



Source : AGRESTE, 2020



2

Le nombre total d'exploitations recensées pour ma commune-mon EPCI contre 3 en 2010



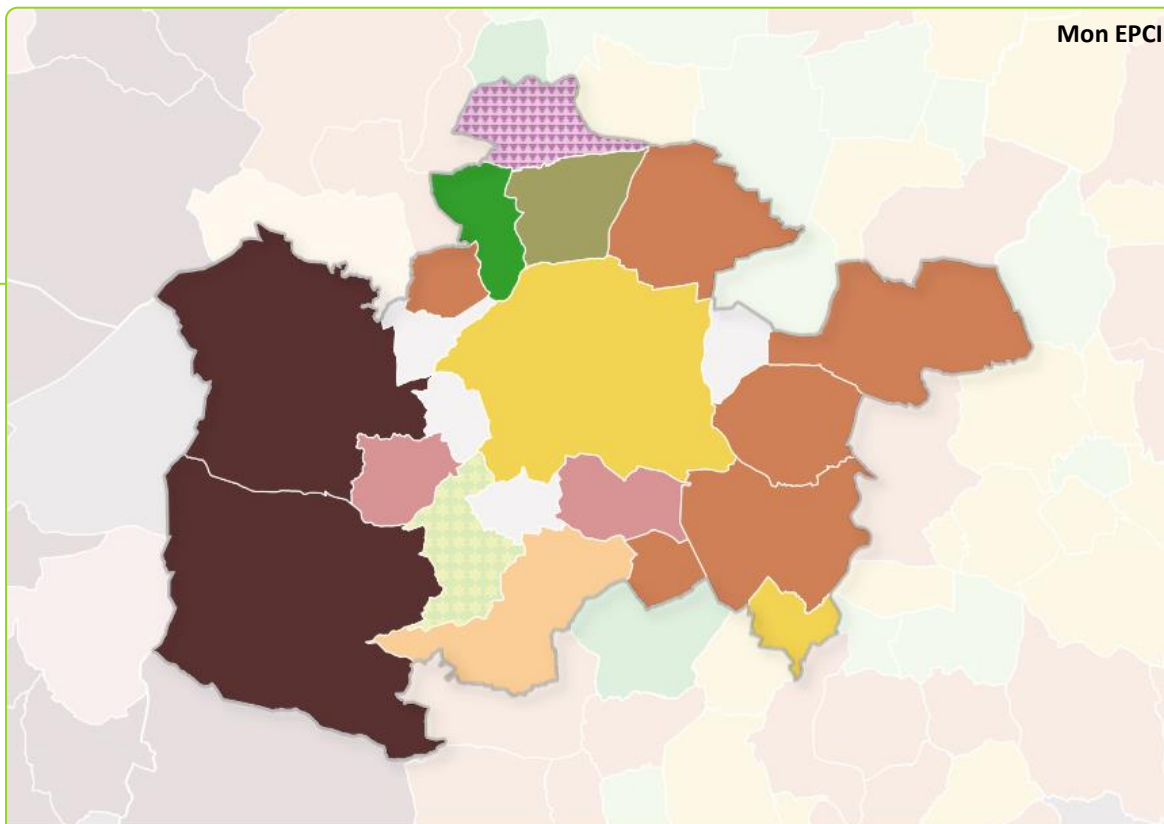
- 10%

L'évolution de la production brute standard agricole de la commune en 10 ans

Une filière agricole peu présente

- 2 exploitations recensées à l'échelle de la commune, exploitant 1 hectare de terres
- Une surface agricole utile qui représente 0% de la superficie de la commune contre 27% pour mon EPCI-la commune de comparaison ou encore 42% pour la France métropolitaine
- Une production brute standard de 41 000€ en moyenne par exploitation contre 76 800€ pour mon département ou encore 156 600€ pour la France métropolitaine





Filière agricole principale par commune

- | | | |
|-------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| Céréales - oléoprotéagineuses | Fruits ou culture permanente | Ovins ou caprins |
| Autres grandes cultures | Equidés - autres herbivores | Polyculture - polyélevage |
| Légumes ou champignons | Bovins lait | Viticulture |
| Fleurs - horticulture diverse | Bovins mixte | Sans exploitation |

Source : AGRESTE, 2020

A l'échelle de Clermont Auvergne Métropole, la filière agricole la plus représentée est celle des polycultures - polyélevage.

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN FRANCE

En 2020, la France métropolitaine comptait 398 000 exploitations agricoles*, soit environ 100 000 de moins qu'en 2010. Dans les Départements d'Outre-Mer, on en dénombrait 26 600.

Parallèlement, le nombre d'élevages se réduit plus fortement que celui des exploitations à dominante végétale et la taille des exploitations s'agrandit (de 14 hectares en moyenne en 2010 à 69 hectares en 2020).

Le secteur agricole connaît un vieillissement et une précarisation de sa population. L'Agreste estime que 58% des chefs d'exploitations et co-exploitants sont âgés de 50 ans ou plus. Selon l'Insee, le niveau de vie médian des ménages agricoles est comparable à celui de l'ensemble des ménages. Toutefois, les inégalités entre ménages sont plus fortes et ils sont davantage touchés par la pauvreté monétaire.

*Source : Insee 2020

Initiative inspirante



Produire local dans un quartier prioritaire à **Plaine Commune (93)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

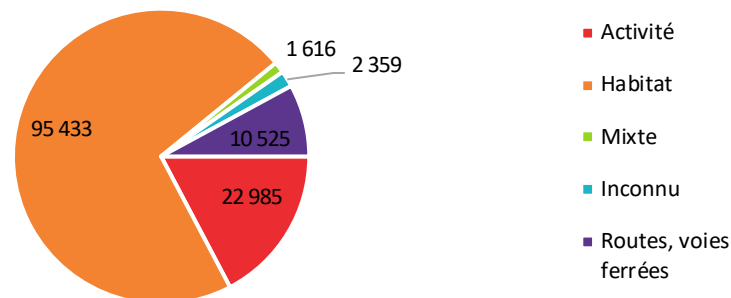
RESSOURCES NATURELLES

Occupation des sols

	Terres artificialisées	Terres agricoles	Forêts	Zones humides et surfaces en eaux
Ma commune-mon EPCI	28%	22%	50%	0%
Mon EPCI-autre commune	36%	37%	27%	0%
Mon département	5%	56%	39%	0%
Ma région	6%	48%	46%	1%
France métropolitaine	6%	58%	35%	1%

Source : CORINE Land Cover, 2018

Consommation foncière entre 2011 et 2023 (en ha)



Source : CEREMA, 2023



265

Le nombre d'hectares occupés par des territoires artificialisés pour ma commune-mon EPCI



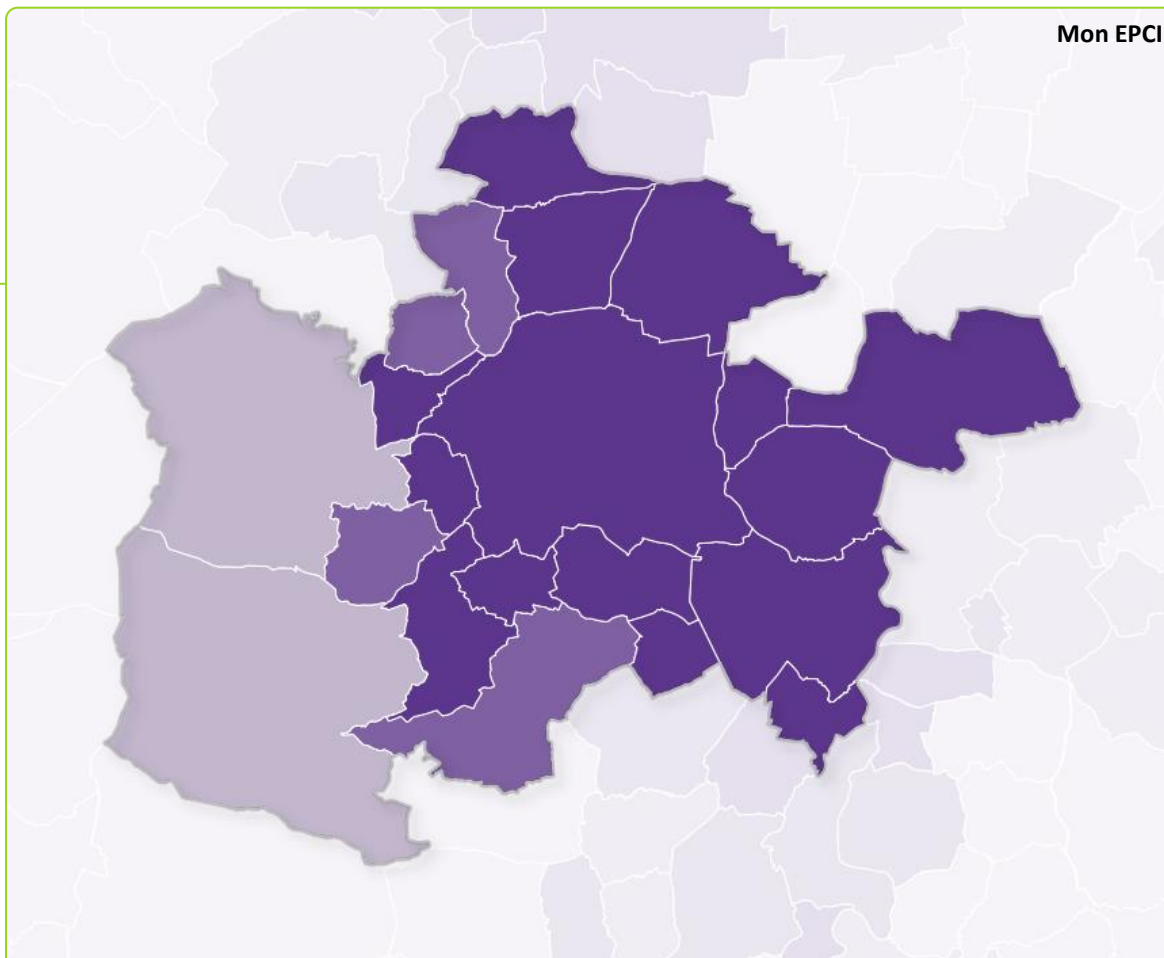
1

Le nombre d'hectares artificialisés en moyenne chaque année depuis 2011

Un phénomène d'artificialisation des sols limité pour ma commune-mon EPCI ces dernières années

- Un territoire majoritairement occupé par des forêts
- 12 hectares artificialisés entre 2011 et 2023 pour ma commune-mon EPCI, soit 1 hectare en moyenne chaque année
- Des espaces en premier lieu consommés pour un usage de type "Habitat"





Part des territoires artificialisés dans la superficie totale



Source : CORINE Land Cover, 2018

A l'échelle de Clermont Auvergne Métropole, la part la plus élevée de territoires artificialisés est enregistrée pour Chamalières (99%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Saint-Genès-Champanelle (8%).

DISPOSITIF ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

La France perd environ 20 000 à 30 000 hectares d'espaces naturels agricoles et forestiers par an, en raison des activités humaines.

Pour contenir cette dynamique et protéger la biodiversité, la loi Climat et résilience du 22 août 2021 a posé le principe de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050. Un premier objectif devra permettre de réduire par deux la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers de 2021 à 2030 (par rapport à la consommation étudiée entre 2011 et 2020). L'artificialisation de nouveaux espaces ne sera pas totalement arrêtée, mais devra être compensée par une renaturation à proportion égale d'espaces artificialisés.

MESURER L'ARTIFICIALISATION

Depuis les années 1980, la mesure de l'occupation des sols s'appuyait principalement sur Corine Land Cover. Cet inventaire biophysique de l'occupation des sols produit par interprétation visuelle d'images satellites est exhaustif mais manque de précision.

Une nouvelle base produite par le Cerema est disponible depuis peu. Elle permet de mesurer la consommation d'espaces à partir des données issues de sources fiscales. Elle sera prochainement complétée par la base Occupation du Sol à Grande Echelle (OCS GE), construite par l'IGN.

Initiative inspirante

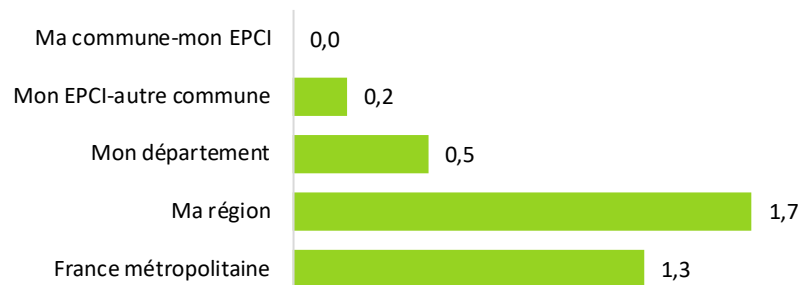


Nichoirs et mangeoires pour oiseaux au **Val de Louyre et Caudeau (24)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

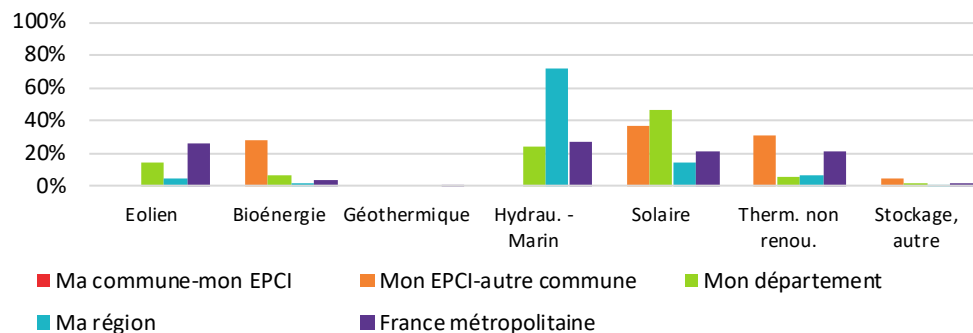
ÉNERGIE (1/2)

Puissance de raccordement par habitant (en kWh, hors nucléaire)



Source : Agence ORE, 2024

Tension de raccordement



Source : Agence ORE, 2024



0

La puissance de raccordement totale pour ma commune-mon EPCI en KW (hors nucléaire)



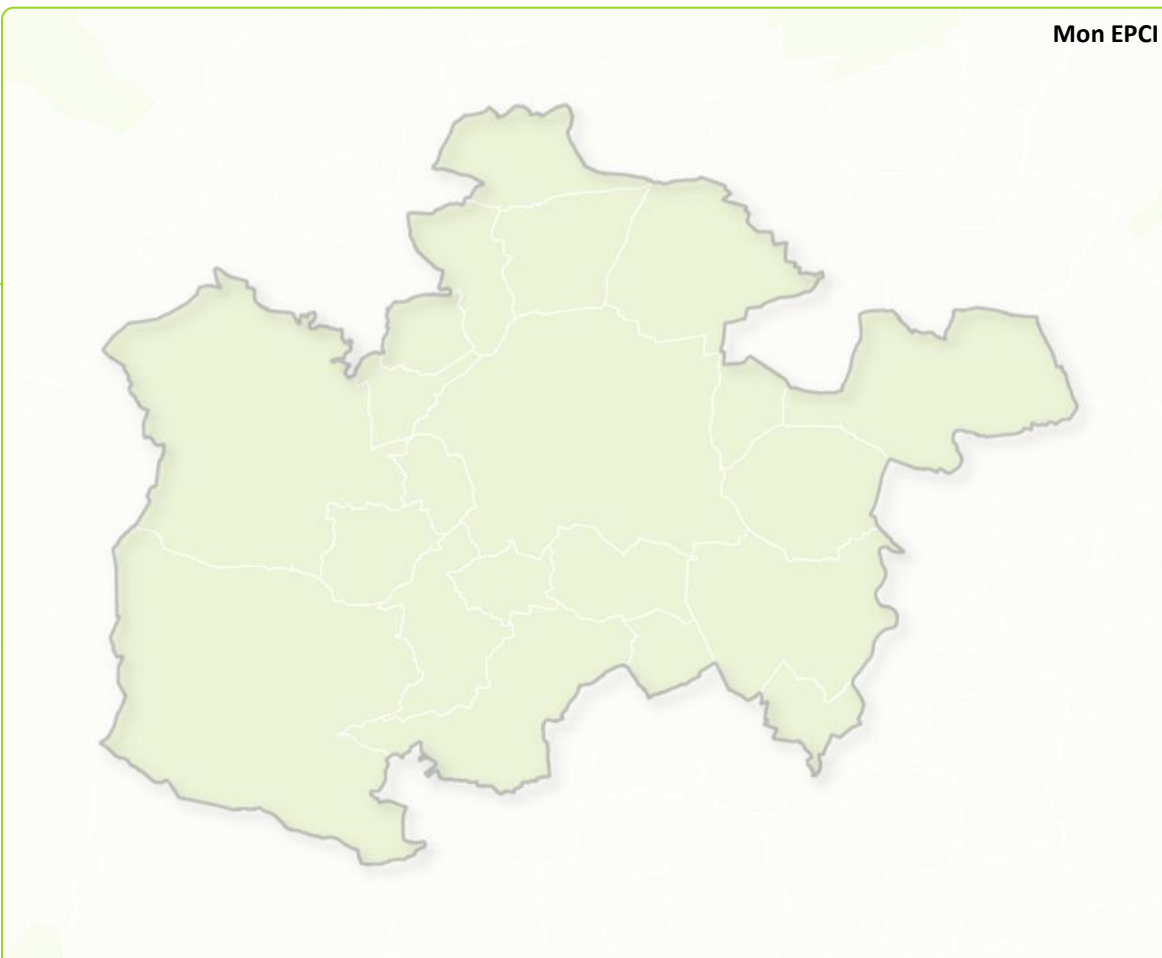
ND

La part de puissance liée au photovoltaïque

Une faible production électrique pour ma commune-mon EPCI

- Une puissance de raccordement électrique totale de kW (hors nucléaire), soit 0,0 kW par habitant : un niveau inférieur aux territoires de comparaison





Puissance de raccordement par habitant, en kW (hors nucléaire)



Source : Agence ORE, 2024

● A l'échelle de Clermont Auvergne Métropole, la puissance de raccordement par habitant hors nucléaire la plus élevée est enregistrée pour Saint-Genès-Champanelle (1 kW). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Aulnat (0 kW).

L'AGENCE ORE

L'Agence ORE (Opérateur de Réseaux d'Énergie) regroupe l'ensemble des distributeurs d'électricité et de gaz en France. Ouverte en 2018, elle met à disposition des données sur la production et la consommation en énergie.

Elle développe des services gratuits pour accompagner les acteurs des territoires (publics et privés) dans leurs exercices de planification et de transition énergétique.



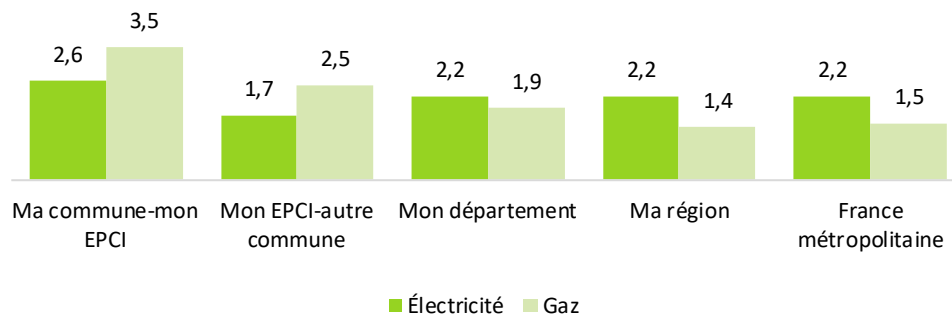
Initiative inspirante

Un smartphone pour allumer des lampadaires à **Pont-de-l'Arche (27)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

ÉNERGIE (2/2)

Consommation en gaz et électricité du secteur résidentiel, par habitant



Source : Agence ORE, 2022

Consommation thermosensible sur l'année, en kW par habitant



Source : Agence ORE, 2022



4 797

La consommation en gaz totale enregistrée pour ma commune-mon EPCI



72%

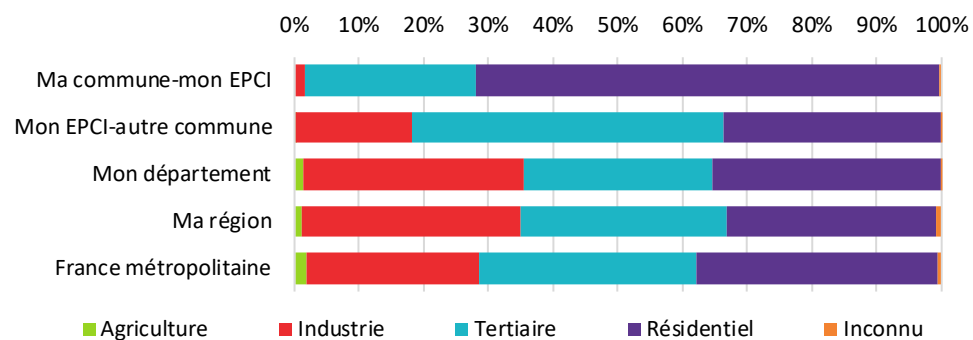
La part du secteur résidentiel dans la consommation électrique de la commune

Des habitants qui consomment plus d'énergie qu'ailleurs pour vivre au quotidien

- Une consommation électrique annuelle de 2,6 mWh par habitant et de 3,5 mWh par habitant en gaz
- Une consommation thermosensible en électricité de 43% sur l'année pour ma commune-mon EPCI contre 24% pour mon département ou encore 25% pour la France métropolitaine
- Le secteur résidentiel : premier poste de consommation en électricité à l'échelle de la commune

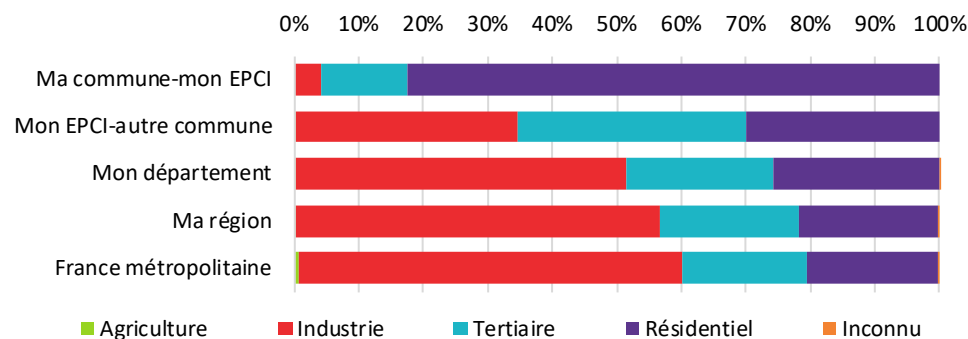


Consommation électrique par secteur



Source : Agence ORE, 2022

Consommation en gaz par secteur



Source : Agence ORE, 2022

DÉFINITIONS

MWh

Symbole de Mégawattheure, unité de mesure de l'énergie, qui correspond à la puissance d'un mégawatt actif pendant une heure.

Point de livraison

Le point de livraison est une référence géographique, attribuée par Enedis, pour désigner de façon unique le point où un utilisateur peut soutirer ou injecter de l'électricité. Il correspond la plupart du temps à un ménage, une entreprise ou une administration.

Thermosensibilité

Consommation électrique qui dépend de la température extérieure, et donc des besoins de chauffage et de climatisation.

LA CONSOMMATION ANNUELLE MOYENNE

Consommation annuelle moyenne d'un foyer de 3 personnes vivant dans 70m² :

Chauffage et eau chaude

11 Mwh

Usages domestiques (TV, réfrigérateur, lave-linge...)

2,5 MWh

Initiative inspirante

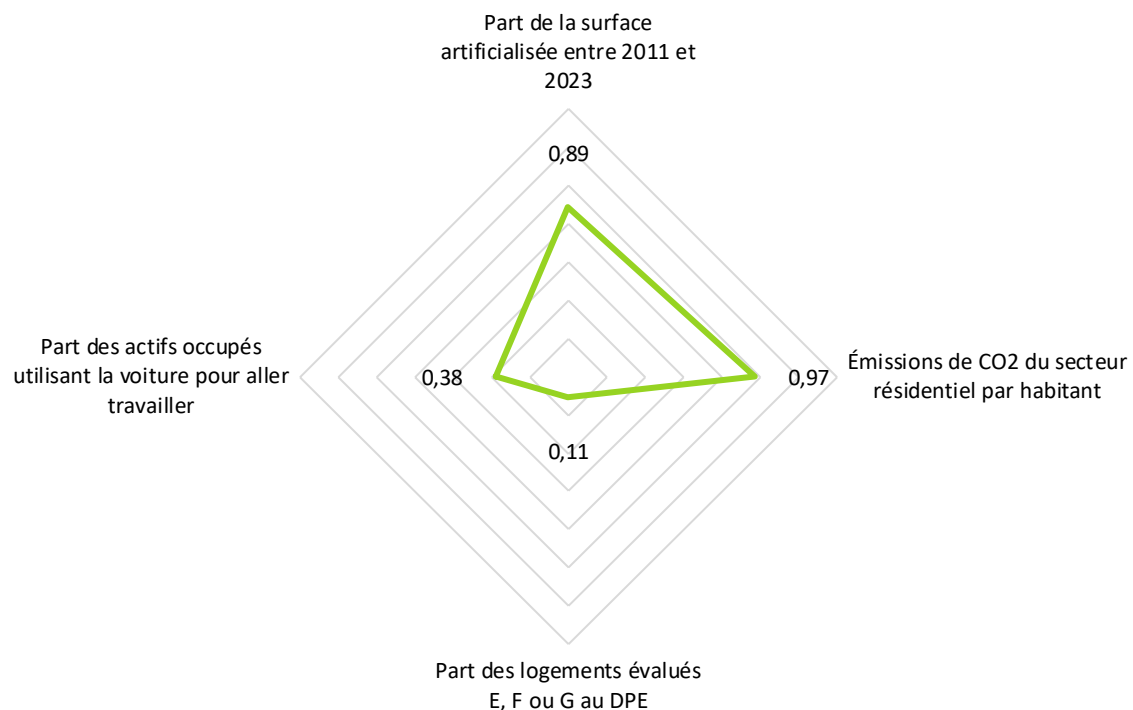


Un financement participatif pour éclairer la **ville à Bouillante (97)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

LA THÉMATIQUE EN BREF

Indice d'impact environnemental



Sources : INSEE 2021, ADEME 2024, CEREMA 2023



0,59

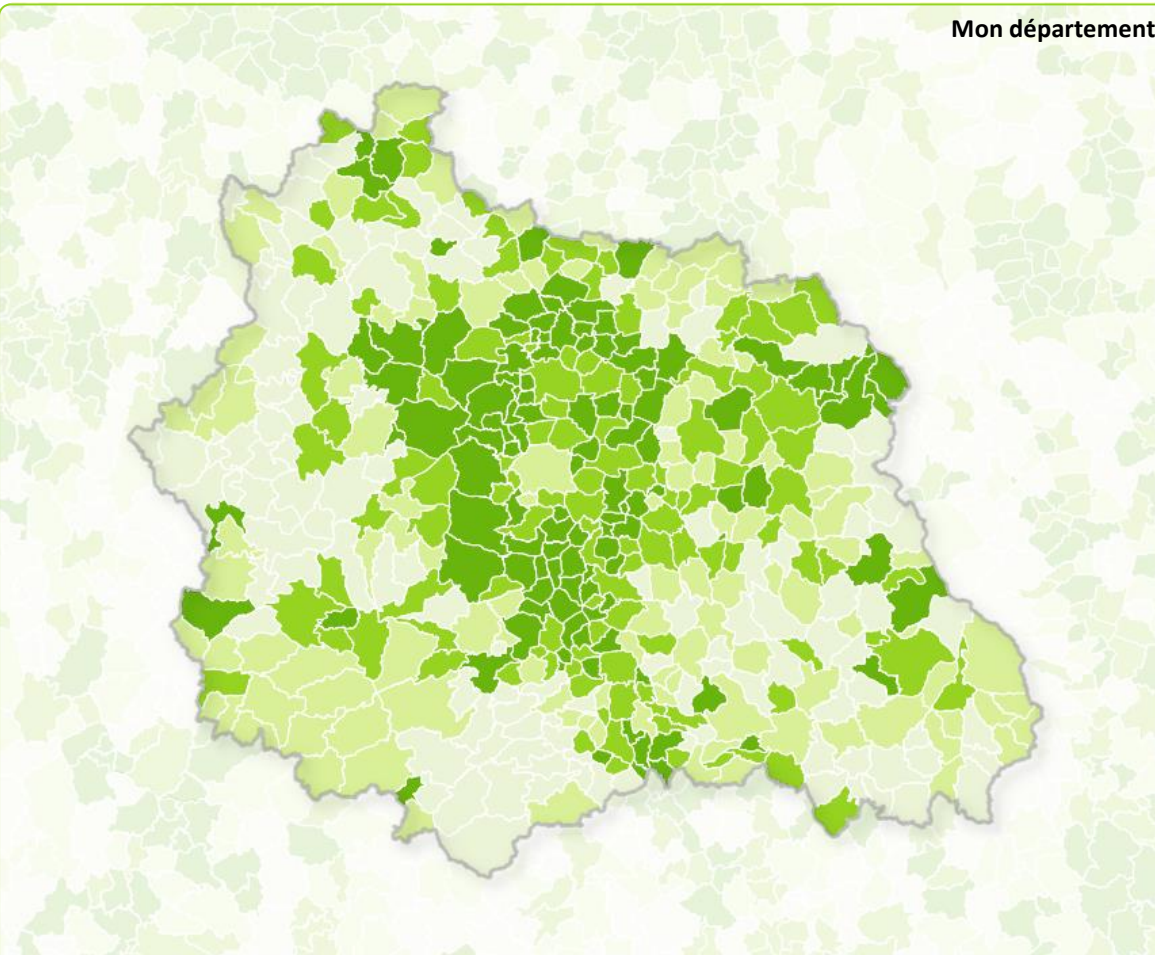
L'indice d'impact environnemental calculé pour Ma commune-mon EPCI

Plus l'indice est élevé, et plus le niveau d'impact environnemental est important.

Avec un indice de 0,59 pour Ma commune-mon EPCI, 59% des communes du département enregistrent un indice inférieur, et donc un niveau d'impact environnemental moins élevé.



Mon département



Indice d'impact environnemental



La carte représente l'indice d'impact environnemental à l'échelle départementale, avec un découpage au niveau des communes.

INDICATEURS MOBILISÉS

Part de la surface du territoire artificialisée entre 2011 et 2023

Source : CEREMA 2023

Émissions de CO2 par habitant du secteur résidentiel

Source : ADEME 2021

Part des logements évalués E, F ou G au DPE énergie

Source : ADEME 2024

Part des actifs occupés utilisant la voiture comme mode de transport principal pour aller travailler

Source : Insee 2021

MÉTHODOLOGIE

L'indice est calculé en 3 étapes :

- 1/ Calcul de 3 indicateurs clés pertinents pour la thématique
- 2/ Pour chaque indicateur, calcul du positionnement sur une échelle de 0 à 1 de la commune par rapport aux autres communes du département (méthode des déciles). Cette étape permet de disposer de 3 indices primaires.
- 3/ Moyenne des 3 indices primaires, qui nous permet de disposer d'un indice global

Les 3 indices primaires sont représentés sur le graphique de la page précédente. La carte ci-contre représente l'indice global.



Ithéa Conseil SAS

21 rue du Faubourg Saint-Antoine 75011 Paris
communication@ithea-conseil.fr
www.ithea-conseil.fr